

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE 2338/2	
CODE UNITÉ 06877	PROCÈS-VERBAL N° / 197 3083 23/10/1981

PROCÈS - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
01306732	
N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T : Observation par particuliers d'un objet volant non identifié

RÉFÉRENCE : C.M. n° 32.600 MA/Gend.T du 2 Août 1968

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

gendarme, officier de police judiciaire,

~~XXXXXXXXXX~~

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE	HEURE	I - EXPOSE DES FAITS -
23 23		<p>Le 23 Octobre 1981, à 17 heures, au bureau de notre brigade, se présente monsieur 97410 à SAINT PIERRE. Cette personne nous indique qu'elle a observé la veille, vers 8 heures 30 un objet volant non identifié.</p> <p>Le 22 Octobre 1981, vers 8 h 30, circulant à bord de son véhicule et accompagné de son ouvrier Monsieur , alors qu'il se trouvait sur le chemin communal dit de Bassin Plat, 100 m environ après avoir quitté la route nationale n° 3, Monsieur a observé en direction du soleil, plein Est, un objet brillant, pouvant être un objet volant non identifié.</p> <p>Nous avons aussitôt rendu-compte des faits à notre Commandant de brigade, lequel a tenu informé notre Commandant de Compagnie et les Autorités destinataires par message n° 2338/2 de notre Unité.</p>
		<p>II - <u>E N Q U E T E</u> -</p> <p>Nous avons procédé aux auditions de messieurs et -(Pièces jointes n° 2 et 3)</p> <p>L'engin ne s'étant pas posé au sol, aucune constatation matérielle n'a pu être effectuée.</p> <p>Malgré un article paru dans la presse le 25 Octobre 1981 -(Journal de l'Ile de La Réunion)- aucun autre témoin ne s'est manifesté.</p>

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le S/Préfet à ST. PIERRE	DATE DE CLOTURE LE 17/11/1981	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/> 1	Mr. Le Cdt. du Groupement de Gie. de L'E.M de L'Armée de L'Air à PARIS		
	<input type="checkbox"/> 1	Mr. Le Procureur de la République à ST. PIERRE	SIGNATURE	
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	Mr. Le Ministre des Armées, Directeur Général de l'Armement et Justice Militaire de Groupement		

PROCES-VERBAL
 D'AUDITION DE **TEMOIN**

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

2083 23/10/1981

2

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour

Vingt-trois Octobre mil neuf cent quatre vingt-un,

Nous soussigné(s)

gendarme, officier de police judiciaire,

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

qui nous déclare à 17 heures :

**** Hier matin, accompagné de mon ouvrier Monsieur , dt. Ligne Paradis à SAINT PIERRE, au volant de ma voiture Renault 4 , je partais sur les lieux de mon travail au lieu-dit Bassin Plat, commune de SAINT PIERRE.

Vers 8 h 30, alors que je venais de quitter la route nationale 3 à hauteur des Balances et circulant sur le chemin communal dit de Bassin Plat, après avoir roulé environ une centaine de mètres mon attention a été attirée par quelque chose de brillant, dans l'axe de ma voiture, en direction du soleil par un objet brillant. Il était approximativement décalé de 200 mètres sur la droite du soleil et plus bas que celui-ci, à une hauteur que je ne peux évaluer.

Cet objet avait la forme d'un trait droit brillant, genre tube à néon, teinte blanche. Ses dimensions sont difficiles à évaluer. Toutefois je peux dire que sa longueur était sensiblement égale à celle du soleil lorsqu'il disparait à l'horizon. Pour la largeur je l'estime à environ 50 cms. En dessous de trait, on pouvait distinguer une forme arrondie demi-sphérique, incolore, comme l'on devine la forme de la lune lorsqu'il n'y a qu'un croissant qui apparait.

Je me suis arrêté et j'ai demandé à mon ouvrier s'il voyait la même chose que moi. Il a été affirmatif et est devenu peureux, hésitant, contrairement à son habitude. Au bout d'une minute ou deux, j'ai pensé à prendre Le Théodolite " EBK 16 " afin d'observer l'objet de plus près. Malgré notre volonté initiale, ni mon ouvrier ni moi-même n'avons pu sortir de la voiture. Nous étions comme paralysé, physiquement, mais cependant lucides.

Nous avons pu continuer à observer l'engin durant encore 3 à 4 minutes, puis celui-ci s'est estompé petit à petit, sans bouger, au fur et à mesure je suppose de la montée du soleil. L'engin est toujours resté stationnaire. Mis à part la très forte brillance blanche il n'a émis aucune autre couleur.

Le ciel était très dégagé, bleu, il n'y avait pas de vent, la température au sol pouvait être évaluée à 30°. *****

Le 23 Octobre 1981 à 17 heures 35

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Trois mots rayés mais approuvés.

La personne entendue

L'O.P.J. 

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIECE 3 N° FEUILLET 1 /

PROCES-VERBAL (N° / ANNEE)

3083 du 23/10/1981

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu) Ce jour Vingt sept octobre mil neuf cent quatre vingt à 14 heures 15'

Vous soussigné(s) gendarme, officier de police judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 79 du Code de procédure pénale

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUX)

déclare :

Le 27 octobre 1981, dans la voiture de mon patron, monsieur alors que nous étions sur la route communale dite de BAGSIN PLAT, j'ai été témoin d'un phénomène apparu dans le ciel.

Au départ, je n'avais pas fait attention. C'est mon patron qui m'a dit de regarder légèrement à droite dans la direction du soleil mais plus bas que celui-ci.

J'ai alors vu une forme rectangulaire très brillante, blanche-argentée, un peu comme une vitre qui brille au soleil. La forme pouvait laisser penser à une sorte de tube de néon, à une longueur que j'estime à environ 2 mètres sur 0,50 m de largeur, pour une distance d'éloignement que j'évalue à au moins 2 kms. Cette forme était absolument immobile, n'émettait aucun bruit, ni aucune couleur.

Personnellement c'est tout ce que j'ai observé. Je sais que mon patron a vu une forme arrondie sous ce rectangle lumineux. Moi, je ne me rappelle pas.

Monsieur m'a demandé à un moment de prendre le Théodolite afin de mieux faire l'observation. Je lui ai répondu OUI. J'ai ouvert ma portière et mis un pied au sol mais c'est tout ce que j'ai pu faire. Je continuais à regarder la forme lumineuse. Bien que n'ayant rien ressenti physiquement et ayant gardé toute ma conscience, je me suis trouvé comme paralysé. Par la suite mon patron m'a dit qu'il avait vécu la même situation.

L'observation de l'engin a duré au moins cinq minutes. Il a disparu au même endroit, s'évanouissant quasi-instantanément, comme sous l'effet pourrait-on dire d'une baguette magique.

Le ciel était parfaitement dégagé, dans un ciel bleu, du moins dans cette direction. Le soleil était déjà assez haut au-dessus des montagnes. Il n'y avait pas de vent. La température était à mon avis d'environ 20° à 30°.

S.I. : La voiture de Monsieur , marchait parfaitement. C'est lui qui a arrêté de lui-même son moteur pour observer la forme dans le ciel. *****

Le 27 Octobre 1981 à 14 heures 50

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'O.P.J